

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 29 août 2022 – 20h30**

L'An Deux Mil Vingt-deux, le 29 août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Étaient présents:

Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Emmanuel DARMEDRU, Danièle DUBOURGET, Christian FOLLET-TROSSET, Pascal KERAUDREN, Magali LAMBERET, Evelyne MOREL, Marc MOREL, Dominique REVEL, Véronique SOLDAT, Béatrice SCHLECHT, Nadège TISSOT

Étaient excusés : Mickaël GIROUD, Philippe PACCARD

Ont donné pouvoir : Mickaël GIROUD, Philippe PACCARD

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur **Marc MOREL**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 04 juillet 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération 2022-08-042 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Portant adoption de la convention pour la mise à disposition de personnel dans le cadre du parcours de formation « secrétaire de mairie » organisé par le Centre de gestion de l'Ain

Délibération 2022-08-043 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Portant adoption de la Convention de mutualisation d'un ou de plusieurs postes entre le SIEA et ses communes membres – Dispositif Conseiller numérique France Services (CNFS)

Délibération 2022-08-044 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Visant à valider l'acquisition d'une parcelle forestière

Délibération 2022-08-045 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner - RIOUAL / ROUSSET

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

Délibération 2022-08-046 => Adoptée à l'unanimité des membres présents

Déclaration d'Intention d'Aliéner - PERRIN-GARIN-MOINE / ANDRZEJEWSKA

Décision de ne pas faire usage du droit de préemption

Affiché le 30 août 2022

Le secrétaire de séance
Marc MOREL

Le Maire
Emmanuel DARMEDRU



